

Campagne d'adhésion 2026/2027

La campagne d'adhésion pour la nouvelle saison va démarrer à compter du 7 septembre.

Inscription dans les activités :

Chacune et chacun d'entre vous lors de son adhésion devra s'inscrire dans les activités souhaitées.

Pour certaines activités cette inscription vaut validation de la participation à l'activité.

Vous aurez des informations activité par activité lors de votre inscription

Pour d'autres activités cette inscription devra être validée par le ou la responsable de l'activité accompagné par le bureau de l'ATLEP.

Le résultat vous sera communiqué en fonction de la date de reprise des activités mais pas avant le 18 septembre.

Il n'est donc pas nécessaire de se bousculer sur les premiers jours.

Pourquoi nous procédons ainsi : nous sommes limités par la taille des locaux ou par des clauses de sécurité, par ailleurs l'efficacité de certains cours ou ateliers est bien amoindrie au-delà de 15 personnes.

Nous avons ajouté des plages supplémentaires pour les activités en tension l'an dernier (yoga par exemple).

Nous essaierons comme d'habitude de donner satisfaction à tout le monde, en réorganisant la fréquence des sessions, en augmentant leur nombre si nous trouvons les locaux et/ou les animateurs nécessaires.

Quelques précisions sur les diverses activités :

Gymnastique : reprise à partir du lundi 21 septembre

Gym Douce (ex Judo senior) : rappel cette activité mêle du Pilate et autres gymnastiques douces ainsi que l'apprentissage de gestes permettant de faire face à des situations de conflit. Il y a un seul créneau, nous serons obligés de valider les inscriptions avant de démarrer l'activité

Yoga : Nous proposons un créneau supplémentaire cette année, ce qui fait 3 cours de Yoga par semaine, nous validerons les inscriptions le 20 septembre et les personnes inscrites recevront un mail de validation ou d'attente, reprise à partir du lundi 21 septembre

Bien être : un seul créneau, nous serons obligés de valider les inscriptions avant de démarrer l'activité

Randonnées : Pas de limitation de nombre envisagée pour l'instant, reprise randos à la journée le mercredi 23 septembre, pour les sorties du jeudi reprise le 1er octobre, pour les sorties du

mardi reprise le 6 octobre. Marches du dimanche, reprise le 13 septembre (voir programme en fin de bulletin)

Marche active : Pas de limitation de nombre envisagé, reprise dès le 1^{er} septembre

VTC Assistance Electrique : Pas de limitation de nombre envisagée pour l'instant, reprise le jeudi 10 septembre. Cette année, un Vélo à Assistance Électrique est obligatoire pour les sorties VTC

Informatique : Vous vous inscrivez en remplissant le questionnaire similaire à celui de l'an dernier. Nous organiserons les cours en fonction de vos demandes. Il n'y aura certainement plus de cours qui dureront toute l'année

Attention, en raison de la disponibilité des animateurs les cours ne reprendront qu'au retour des vacances de Toussaint

Smartphone : Deux créneaux, un pour les anciens élèves et un pour les nouveaux, les personnes inscrites recevront un mail de validation ou d'attente, reprise à fixer

Anglais : Nous proposons 6 cours d'anglais selon votre niveau. De débutant à conversation, nous validerons les inscriptions et proposerons un autre créneau si nécessaire, reprise à partir du lundi 21 septembre

Espagnol : Nous proposons 5 cours d'espagnol. Inscrivez-vous selon votre niveau, les animateurs vous proposeront de modifier votre cours si nécessaire, reprise à partir du mardi 22 septembre

Allemand : Comme l'année dernière le cours s'adresse à des personnes qui ont suivi des cours d'allemand lors de leur scolarité, a priori pas de problème de nombre. Reprise à partir du vendredi 25 septembre

Longe Côte : aura lieu 1 fois tous les 15 jours avec un maximum de 15 personnes par session. En cas de mauvais temps des séances de gym seront organisées sur la plage. Il y aura des tests en septembre pour les personnes inscrites

Jeux de l'esprit : Remplace les ateliers "mémoire", comme l'an passé les personnes inscrites assisteront à un cours d'une heure par semaine. Il y aura deux nouveaux animateurs, vous aurez le même animateur toute l'année et les exercices seront strictement les mêmes pour tous les groupes. Reprise à partir du vendredi 25 septembre

Scrabble : Comme l'an dernier deux créneaux, le mardi après-midi et le jeudi après-midi ce qui devrait permettre d'accueillir toutes les personnes postulantes. Reprise à partir du mardi 22 septembre

Couture : Comme l'an dernier deux créneaux, le lundi après-midi 14h-16h et 16h-18h ce qui devrait permettre d'accueillir toutes les personnes postulantes. Reprise à partir du lundi 21 septembre

Peinture : Nous avons la possibilité d'accueillir un nombre de personnes plus important depuis que nous allons à Léo Lagrange, il ne doit pas y avoir de problème de nombre. Reprise à partir du jeudi 27 septembre

Loisirs créatifs : Pas de limitation de nombre envisagée pour l'instant, reprise à partir du mercredi 23 septembre

Lecture : Pas de limitation de nombre envisagée pour l'instant, reprise à partir du mercredi 14 octobre

Écriture : Pas de limitation de nombre envisagée pour l'instant, reprise à partir du mercredi 14 octobre

Cartes : Pas de limitation de nombre envisagée pour l'instant, reprise à partir du vendredi 25 septembre

Bibliothèque : Reprise à partir du 21 septembre. Nouveaux livres présentés dans le bulletin d'octobre

Paiement de la cotisation

Vous pourrez payer le montant de la cotisation en ligne le lien vers le site de paiement vous sera remis lors de votre inscription au local

En pratique : il faut venir à l'ATLEP pour s'inscrire aux activités, si vous souhaitez payer en ligne vous pourrez le faire avec notre assistance sur place et vous pourrez également le faire à partir de chez vous en cliquant sur le lien.

Ne pas payer en ligne avant de passer au local, et d'être inscrit aux activités.

Les Cartes d'adhérent

Nous ne remettons des cartes d'adhérents habituelles qu'aux personnes qui le demanderont et qui n'ont pas d'adresse mail.

Nous les enverrons par mail aux autres personnes qui souhaiteront avoir une carte d'adhérent.

Le certificat médical : Pour toutes les activités physiques nous demandons un certificat médical. Pour les personnes qui auraient du mal à en obtenir un, nous proposerons un questionnaire de santé fin septembre. **Il faudra remettre au secrétariat l'un ou l'autre de ces documents pour participer à ces activités.**

